



Journal  
La Voix  
de Djibouti

## Editorial

Actualités: nationale  
(Pages 2 - 5)

Actualités: internationale  
(Pages 6)

Culture: poésie  
(Page 7)

**Le peuple ignore  
son vrai pouvoir**



**SAUVEZ DES VIES  
RESTEZ  
PRUDENTS**

## Editorial

### Et flop !

La rue reste hostile au sultan. Plus que jamais. Il le sait et s'en inquiète matin et soir. Plus inquiétant encore, il ne trouve rien à dire, car, comme d'ordinaire, il ne vise que son intérêt personnel.

En plus de vingt ans, il a usé jusqu'à la corde toutes les ficelles, trop souvent grosses. Il a fait toutes les promesses possibles et imaginables, posé toutes sortes de pierres, adopté toutes les postures. De sorte qu'il se retrouve sans argument. Son bilan est désastreux, sa gouvernance fossilisée dans le malfaire, sa parole creuse. Ses serviteurs ont beau multiplier les séances de matraquage des cerveaux, à grand renfort de feuilles fraîches de khat, ils ne trouvent rien qui vaille non plus. Ils se révèlent improductifs, y compris en ces idées bovines qu'ils préfèrent au subtil et au structuré.

A croire que, après tant d'années de connexions neuronales à minima, ils sont frappés d'infécondité. Il file vers le fond lorsqu'une petite trace claire se détache des ténèbres. Il s'y accroche de toutes ses faibles forces, tel un naufragé à une bouée de sauvetage. De quoi s'agit-il ? D'une de ces ficelles usées qu'il connaît. Il s'agit d'organiser une marche en guise de ballon d'essai. Pas une marche de soutien ouvert à sa personne mais une action aux accents patriotiques, comme si le pays était menacé par quelque ennemi.

Et d'ordonner l'opération. Non sans consigne de discrétion pour ne pas attirer l'attention de la rue en rage.

D'où le choix d'une artère périphérique pour accueillir les obligés marcheurs qui arborent des T-Shirt portant l'inscription "J'aime Djibouti". Seulement, peu répondent présents à l'appel des agents organisateurs. Ces derniers en sont donc réduits, comme souvent, à se tourner vers les soldats. Alors, la route de Venise de la capitale se voit arpentée par quelques centaines de marcheurs dont beaucoup ont la coupe de cheveux caractéristique de l'uniforme militaire. Ce sont des garde-côtes. Les images qu'en diffusent les journalistes maison montrent ces crânes peu garnis de cheveux. Au même moment, quelques obligés du nord de la ville se font filmer en mode campagne pour un 5èmandat, ce que les médias maison montrent abondamment. Puis, au soir du même jour, vient le coup de grâce : à un prêche sur le thème de la justice d'un religieux musulman de passage, une foule nombreuse assiste. L'assistance est si nombreuse, forte de dizaines de milliers d'âmes, que le serviteur du sultan qui a invité le cheik, transfère le prêche au stade national. Entre le public du cheik, originaire d'un pays limitrophe, et les rangs clairsemés des soutiens du sultan, le contraste est saisissant. Lorsqu'il découvre tout cela, le régissant est frappé aux yeux comme au palpitant. Il en reste sans souffle. Il crie de rage. Comment est-ce possible ? Il gémit et gémit. De longues minutes. Des dizaines de minutes. Avant de s'adresser sans ménagement à ceux de ses serviteurs qui le mettent ainsi à nu et de tout arrêter jusqu'à nouvel ordre. Et flop ! la série sombre se poursuit.

## Le régime réduit à habiller ses soldats en civil pour lui faire foule et société civile



Samedi dernier, 12 septembre 2020, une petite foule de quelques centaines de personnes a marché sur la Route de Venise jusqu'au palais dit du peuple. Sous la bannière d'une fantomatique "Union nationale interactive". Les forces dites de l'ordre, payées par le contribuable djiboutien mais agissant dans le seul intérêt du régime, veillaient attentivement sur cette marche secrètement préparée et lancée pour éviter une contremarche populaire. La Radiotélévision de Djibouti (RTD), financée par l'impôt mais au service du seul pouvoir en place, assurait la couverture. Les journalistes de la RTD ont filmé les marcheurs aux rangs clairsemés sous tous les angles dans l'espoir de les faire paraître plus nombreux qu'ils ne sont. Peine perdue. Trois faits ont particulièrement retenu l'attention des observateurs.

Le premier est la coupe d'un nombre important de marcheurs. Elle était courte comme celle du soldat. La Voix de Djibouti a mené l'enquête et obtenu confirmation qu'il s'agissait bien de soldats. La plupart d'entre eux venaient du corps des garde-côtes que commande le colonel Waiss Omar Bogoreh. C'est ce dernier qui avait été chargé de mobiliser ses soldats pour faire foule mais la piètre ruse, qui n'est pas nouvelle, s'est révélée trop grosse. Elle a éclaté au grand jour, rappelant la vérité du régime : il est plus impopulaire que jamais. Le second fait est le mot d'ordre de la marche qui était : "J'aime Djibouti, I love Djibouti". C'était pour faire croire à une marche patriotique qui ferait la différence avec l'opposition qui pour sa part, c'est le sens du message, n'aimerait pas Djibouti puisqu'opposée à l'homme-État qu'est Guelleh. Mais échec là aussi car cela n'a trompé personne.

D'autant que le soutien à Guelleh et à son épouse revenaient sur les lèvres. Pire, l'annexe du RPP à Djibouti-Nord, dans la commune de Ras Dika, a bruyamment vendu la mèche avec des paroles explicites et des banderoles portant l'inscription : "Avec IOG en 2021". Le troisième fait est le nom de l'association dont les marcheurs se sont réclamés (Union nationale interactive) : il ne veut rien dire. En quoi d'être "interactive" la distingue-t-il de tout autre collectif ? Toute association n'est-elle pas interactive dans la mesure où elle naît des interactions de ses membres et qu'elle se pérennise de même ? D'ailleurs, la RTD a écrit : "Union nationale interactif" au lieu de "interactive" car le substantif Union est féminin. La grammaire élémentaire du français est à revoir chez les journalistes du régime. En conclusion, la petite opération de communication du régime a capoté. Non sans en dire long sur l'état du régime et de son chef.

## L'illégal fonds souverain de Djibouti est lancé



Le président de fait Ismaïl Omar Guelleh a lancé lundi 14 septembre 2020 ce qu'il appelle fonds souverain de Djibouti et qui est, comme nous l'avons montré dans ces colonnes, illégal. Ont paru à ses côtés ses serviteurs locaux et conseillers extérieurs emmenés par le béninois Lionel Zinsou, homme d'affaires et ancien premier ministre du Benin.

Nous rappelons que ce fonds viole la constitution de Djibouti (de par la loi qui le crée du 29 mars 2020) et est illégal (de par le décret qui le met en place du 24 juin 2020).

Guelleh persiste donc à vouloir faire ce qu'il veut de ce qui reste des ressources financières publiques, mettant en danger jusqu'à la pension de retraite des Djiboutiens puisque la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) doit confier l'essentiel de ses ressources à la gestion de ce fonds illégal. A suivre.

## La cimenterie d'Ali-Sabieh à l'arrêt

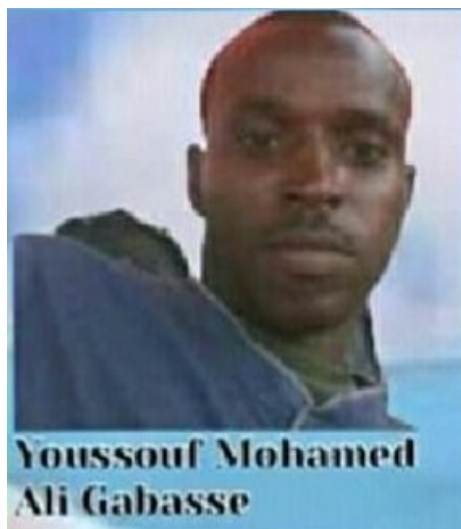


L'unique cimenterie du pays, située dans la région d'Ali-Sabieh, au sud-est du pays, a cessé de fonctionner il y a presque un mois. Elle est tombée en panne et ne parvient pas à acheter les pièces de rechange nécessaires.

Résultat : pas moins de 200 employés sont mis au chômage technique. Ces derniers craignent la fermeture définitive et la perte de leurs emplois. Par ailleurs, la cimenterie connaît des difficultés de trésorerie depuis juillet 2020 et ses employés se plaignent de retards de salaires.

Autre conséquence de ces difficultés, le fournisseur éthiopien du clinker qu'utilise la cimenterie a cessé de l'approvisionner suite à l'accumulation de ses factures impayées. Certaines sources attribuent ces difficultés à la gestion de la cimenterie. C'est dire si la cimenterie prend à son tour le chemin de la faillite des unités industrielles publiques qui l'ont précédée. À suivre.

## La situation de Fouad et Youssef reste terrible



Rien n'a changé dans la situation du lieutenant pilote de l'armée de l'air djiboutienne Fouad Youssef Ali et du soldat de la garde républicaine Youssef Mohamed Ali. Dans une courte vidéo que l'officier a réussi à faire passer à l'extérieur de sa cellule de la prison centrale Gabode, il dit que son calvaire perdure, qu'il n'a toujours pas accès aux soins, qu'en plus de sa maladie de la peau il a mal à la gorge et qu'il se soigne avec quelques feuilles d'aloevera, une plante locale connue des Djiboutiens.

Il rappelle qu'il n'a rien commis de mal en dénonçant l'injustice généralisée qui prévaut dans le pays. La Voix de Djibouti a mis en ligne cette vidéo le 8 septembre 2020. Quant au soldat Youssef Mohamed Ali dit Gabasse de la garde républicaine, il a été, à son tour, transféré à la prison centrale Gabode après une longue séquestration dans les cellules glauques des services spéciaux du régime connus sous la dénomination de service de documentation et de sécurité (SS).

Lui aussi est toujours malade de son ulcère et continue de vomir du sang. L'on ignore toujours ce qui est exactement reproché à ce soldat qui a été arrêté après avoir simplement réclamé sa solde bloquée. A suivre de très près.

# 15 septembre 2020, la journée internationale de la démocratie



Chaque année, la démocratie est célébrée le 15 septembre. A cette occasion, les Nations-Unies ont rappelé mardi : "La Journée internationale de la démocratie est l'occasion de réexaminer l'état de la démocratie dans le monde. La démocratie est un processus autant qu'un objectif, et seule la pleine participation et l'appui de la communauté internationale, des organes de gouvernance nationaux, de la société civile et des individus, permettront de faire de l'idéal démocratique une réalité universelle". L'ONU ajoute : "La liberté, le respect des droits de l'homme et le principe de la tenue d'élections honnêtes et périodiques au suffrage universel sont des valeurs qui constituent des éléments essentiels de la démocratie.

A son tour, la démocratie devient un environnement naturel pour la protection et la réalisation effective des droits de l'homme. Ces valeurs sont incarnées par la Déclaration universelle des droits de l'homme et développées plus avant dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui consacre toute une série de droits politiques et de libertés civiles qui sont les piliers d'une véritable démocratie". La plus grande organisation mondiale poursuit : " Le lien entre la démocratie et les droits de l'homme est clairement défini dans l'article 21(3) de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote. ».

L'ONU précise enfin : "Les droits inscrits dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et les instruments subséquents relatifs aux droits de l'homme portant sur les droits des groupes (par exemple les peuples autochtones, les minorités, les personnes handicapées) sont tout aussi essentiels à la démocratie car ils garantissent une répartition équitable de la richesse et un accès égal et juste aux droits civils et politiques."

# Colère d'un printemps

Thomas Chaline

**Tu piques dans la caisse  
L'argent des contribuables  
Car ce n'est que la paresse  
Ta qualité honorable**

**Tu joues à quitte ou double  
La lenteur de la justice  
Les électeurs t'adoubent  
Ta force est ton artifice**

**Quand l'heure des comptes  
viendra**

**Sous la colère d'un  
printemps**

**Tu prieras encore tous les  
vents**

**Pour t'échapper par là**

**Thomas Chaline, 2017**

Journal La Voix de Djibouti

email: [lvddjib2019@gmail.com](mailto:lvddjib2019@gmail.com)

web: [https://  
lavoixdedjibouti.info](https://lavoixdedjibouti.info)

